

DECISION N° 087/26 /MINESEC DU 19 MARS 2026
Portant désignation de responsables à titre intérimaire dans les
services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 ;
Considérant les nécessités de service.

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés à titre intérimaire aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'ADAMAOUA

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-BANYO

LYCEE BILINGUE DE SOMIE

Intendant par intérim : Monsieur SONNLOMI ABRAHAM, Cadre Contractuel d'Administration, matricule **0748885C**, précédemment en service au LYCEE BILINGUE D'ATTA, en remplacement de Monsieur SOUZAIN BENOIT, admis à faire valoir ses à la retraite.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEFOU ET AKONO

LYCEE TECHNIQUE DE MBANKOMO

Intendant par intérim : Monsieur BIHINA NGUEDE, Instituteur de l'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **0647675Y**, précédemment economiste au CES DE KOAN, en remplacement de Monsieur JACOB MBASSA à MBASSA.



LYCEE TECHNIQUE DE NGOUMOU

Intendant par intérim : Madame TSOA STELLA PHILIPPE CLAIRE, Agent Contractuelle d'Administration, matricule 1112545C, précédemment en service dans le même établissement, en remplacement de Monsieur ABEGA MEKONGO Cyrille, décédé.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE NYONG-ET-MFOUMOU

LYCEE BILINGUE DE KOBDOBMO

Intendant par intérim : Monsieur SOLO BERNARD, Cadre Contractuel d'Administration, matricule 0748884T, précédemment en service dans le même établissement, en remplacement de Monsieur GWET BI GWET PROSPER, admis à faire valoir ses à la retraite.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA BOUMBA-ET-NGOKO

LYCEE BILINGUE DE YOKADOUMA

Intendant par intérim : Madame MINKO JEANNETTE BEATRICE, Agent Contractuelle d'Administration, matricule 1155342U, précédemment en service au CETIC DE GARI GOMBO, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA KADEY

LYCEE BILINGUE DE MBANG

Intendant par intérim : Monsieur ELOCK SOKO MANYAM Merlin Junior, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule 1064047I, précédemment en service à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires de la KADEY, en remplacement de Madame ADAMOU YESSE ROSELINE.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EXTREME-NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-DANAY

LYCEE TECHNIQUE DE GUERE

Intendant par intérim : Monsieur DJORWE JOPHE, Instituteur de l'Enseignement Technique, matricule 0625147X, précédemment en service au CES DE GOBIO, poste vacant.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-SAVA

LYCEE DE MEME

Intendant par intérim : Monsieur **MALLOUM SALI**, Professeur des Collèges d'Enseignement Secondaire Général, matricule **0767840P**, précédemment en service dans le même établissement, en remplacement de Monsieur **MOUNE Joseph Sebastien**.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-REY

LYCEE DE BAIKWA

Intendant par intérim : Monsieur **SAWALDA JOSEPH**, Agent Contractuel d'Administration, matricule **1155412S**, précédemment en service au CETIC DE VOGZOM, en remplacement de Monsieur **IBRAHIMA BASSORO KOIRANGA**, admis à faire valoir ses à la retraite.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD-OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU BUI

LYCEE TECHNIQUE DE JAKIRI

Intendant par intérim : Monsieur **LOWEH DONATUS WIRBA**, Instituteur de l'Enseignement Technique, matricule **1082756W**, précédemment en service au LYCEE TECHNIQUE DE BAMENDA, en remplacement de Monsieur **MBINKAR VALERY NJODZEKA**.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NOUN

LYCEE BILINGUE SULTAN IBRAHIM NJOYA

Intendant par intérim : Monsieur **NTIECHE MOUSSA**, Instituteur de l'Enseignement Technique, matricule **0694218E**, précédemment en Econome au CETIC DE MATKOUMBOU, en remplacement de Monsieur **MOUNTAPBEME ADAMOU**, relevé de ses fonctions.

Article 2.- En dehors des tâches qui leurs sont dévolues par les textes réglementaires en vigueur, les intéressés sont soumis à l'obligation de dispenser quatre (04) heures hebdomadaires d'enseignement.

Article 3.- Les Délégués Régionaux des Enseignements Secondaires sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.
/-

19 MARS 2026

Yaoundé, le _____

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,



NALOVA LYONGA